

Les usines à gaz de l'Institution

Vendredi 1^{er} mars 2019- N°247



par Hubert Tassin – Président des P.P.

En politique, on a coutume de reprendre la formule de Clémenceau : « si vous voulez enterrer un problème, créez une commission ». Dans l'Institution des courses, on a eu l'habitude de multiplier les organigrammes pour répondre à des problèmes quelque fois ponctuels, créant ainsi un enchevêtrement pas toujours compréhensible d'associations, de GIE, de structures diverses. Au moment où on recherche à combiner une meilleure efficacité et de la productivité, nul doute qu'il faut réfléchir à l'organisation de l'ensemble.

Un vrai millefeuille

Notre Institution est d'abord composée de plus de 220 associations chargées de gérer et d'animer les hippodromes. Ces structures composées de bénévoles, ancrées dans les territoires voient leurs actions coordonnées à la fois par les deux sociétés-mères, La Société du Cheval Français et France Galop, mais aussi leurs fédérations régionales (au découpage parfois abscons) et, à Paris, par la Fédération Nationale des Courses Françaises. Des services communs viennent

compléter le tableau. En premier lieu le PMU, mais aussi un pôle multimédia (dont le bras armé est Equidia), et le GTHP (Groupement technique des hippodromes parisiens). L'action sociale et la formation sont dispensées par l'AFASEC. La Fédération pilote aussi, pour le compte des sociétés de courses, le laboratoire chargé de la lutte anti-doping et le Fonds Commun qui délivre, notamment à travers sa commission d'équipements, des subventions d'investissement aux hippodromes de province.

Ces différents organismes remplissent des missions qui sont bien réelles. Dans un domaine qui brasse autant d'argent, du contrôle et des contre-pouvoirs sont absolument indispensables. Chaque structure justifie donc ses propres Assemblées Générales, ses comités de pilotages, ses validations de comptes, ses instances de réflexions...

Ainsi, je co-préside à France Galop la Commission des Régions. Elle a son équivalent au Trot avec la Commission de la Province. La Fédération Nationale organise de son côté une Commission Nationale des Régions pour coordonner les réflexions et actions prises par les sociétés de courses dans chaque fédération... Chaque structure a son intérêt et sa plus-value. Mais que de réunions, de déplacements, de compte-rendus dont l'efficacité doit être pesée !

La filière cheval

Par le biais de prélèvements opérés sur la masse des enjeux collectés par le PMU, l'Institution des Courses participe de manière substantielle au

financement de la filière cheval dans son ensemble. Faire parler la filière cheval, ses métiers, son implantation territoriale et ses emplois sous une seule et même bannière a du sens. Pour se faire entendre des parlementaires, des ministères ou des instances européennes, on gagnerait en lisibilité et en efficacité. Cet objectif ne me semble pas atteint aujourd'hui, la solidarité entre les familles du cheval ayant toujours eu du mal à se concrétiser.

Sur ce sujet aussi des organismes communs ont été créés pour rassembler le monde du Cheval. À l'initiative de Paul Essartial, les régions se sont organisées au sein de « Conseils de Chevaux », dont le dynamisme varie selon les régions (et les animateurs). Mais nul doute que, par exemple, le Conseil des Chevaux de Normandie aura montré la voie et l'intérêt de tels organismes dès lors qu'ils sont proches du terrain : ils sont bien adaptés au fonctionnement des administrations françaises et européennes. L'UNIC (Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval) aura aussi mobilisé beaucoup d'énergie et de financements avant de rendre les armes pour permettre aujourd'hui une nouvelle formule de coordination sous la forme d'une « Gouvernance » commune rassemblant les familles du Cheval en collaboration avec des parlementaires porteurs de nos projets au niveau des pouvoirs publics.

De son côté, l'Etat aussi apporte sa pierre à l'édifice de réflexion et de construction de l'avenir à travers l'IFCE, issu des cendres des Haras Nationaux. Sans compter les multiples structures publiques de gestion des jeux d'argent (Arjel, Cojex, Autorité de la Concurrence, ...)

Que la filière cheval s'exprime avec cohérence et dépasse ses différences est un objectif louable voire indispensable. Mais on ne peut nier qu'un effort de rationalisation s'impose.

Les hommes plus que les structures

Je sais combien il est difficile de rapprocher des structures. J'ai vécu la fusion des sociétés de courses parisiennes au sein du GIE Galop puis de France Galop. J'ai vu les obstacles - harmonieusement dépassés - pour aboutir à une société unique qui gère aujourd'hui les deux hippodromes lyonnais. Le même modèle fonctionne aujourd'hui à Marseille et montre peut-être la voie à d'autres. Au départ, chacun est attaché à sa structure, son indépendance, sa visibilité. Il faut se faire violence pour y renoncer et accepter des regroupements. Ils sont possibles à la condition qu'une personnalité émerge, affirme une autorité, un charisme, une réelle disponibilité et respecte les différents ressentis. Au Galop, Jean-Luc Lagardère fut de ceux-là.

Par nature je fais plus confiance aux hommes qu'aux structures. Notre système fondé sur le bénévolat, et donc sur la passion, doit nous permettre d'identifier ces hommes de convictions qui pourront rassembler sur la base d'un projet concret et ambitieux, et rendre plus efficace nos circuits de décisions.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.